

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur PIRONT Vincent** demeurant à 4890 Thimister-Clermont, Crawhez 28.

Le terrain concerné est situé à 4890 THIMISTER-CLERMONT, **Crawhez, 28**, cadastré Division 2, section B n°207C, 208B.

Le projet consiste en **la construction d'un bâtiment en annexe d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

Enquête publique réalisée en application de l'art. D.IV.41 : création, modification ou suppression de la voirie communale conformément aux articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale ;

Application du décret voirie : Art. 12. Dans les quinze jours à dater de la réception de la demande, le collège communal soumet la demande à enquête publique conformément à la section 5 :

- Chemin de grande communication n°119. Réalisation d'une emprise nécessaire pour porter la largeur à 7.00m de l'axe de la voirie actuelle.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 51 à 4890 THIMISTER-CLERMONT.

- les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, ainsi que les mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h30 ;
- un jour ouvrable de 16h30 jusqu'à 20 heures ;
- un samedi matin

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service de l'Urbanisme (087/44 65 16, urbanisme@thimister-clermont.be).

L'enquête publique est ouverte le 22/04/2024 et clôturée le 22/05/2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 51 à 4890 THIMISTER
- par télécopie au numéro : 087/44 55 77
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@thimister-clermont.be
- remises au service de l'Urbanisme dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 51 à 4890 THIMISTER-CLERMONT.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique mentionnera la référence du dossier D.IV.4-2024/025.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 51 à 4890 THIMISTER-CLERMONT, le **22/05/2024**, de 11h à 12h.

Les personnes chargées de donner des explications sur le projet sont les employés du service de l'Urbanisme dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 51 à 4890 THIMISTER-CLERMONT.